

| Cadre réservé à l'autorité environnementale |   |   |
|---|---|---|
| Date de réception :<br><u>11/07/2017</u>    | Dossier complet le :<br><u>11/07/2017</u> | N° d'enregistrement :<br><u>F09317P0235</u> |

**1. Intitulé du projet**

Dragage des sédiments du port du Mouré Rouge à Cannes

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale Ville de Cannes

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale BRUNETEAUX Françoise, Adjointe Déléguée aux travaux, aux projets structurants, au littoral et à la protection des plages

RCS / SIRET 21060029200010 Forme juridique Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

| N° de catégorie et sous catégorie                       | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br><i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>                   |
|---|---|
| 13. Travaux de rechargement de plage                    | Tous travaux de rechargement de plage   |
| 25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial | a) Dragage et/ou rejet afférent en milieu marin :<br>- dont la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence N2 pour l'un au moins des éléments qui y figurent |

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

La Ville de Cannes souhaite réaliser le dragage du port du Mouré Rouge pour améliorer les conditions d'accès à son plan d'eau. Ce dragage donnera au port la possibilité de mettre en œuvre sa politique de développement portuaire et de rétablir des tirants d'eau suffisants pour faciliter les manœuvres des usagers.

Les études de caractérisation des sédiments ont permis de définir qu'ils :

\* sont majoritairement constitués de sable (a minima, à plus de 83 %) avec une granulométrie moyenne des sédiments de 0.35 mm;

\* présentent un dépassement :

- du seuil N2 pour le cuivre ;
- du seuil N1 pour le mercure, plusieurs hydrocarbures aromatiques polycycliques et le tributylétain ;

\* ne présentent aucun dépassement en Escherichia coli.

Parmi les différentes études de gestion des sédiments, les solutions retenues sont, après triage :

- \* valorisation du sable par son utilisation pour le rechargement des plages de la Bocca (granulométrie moyenne 0.42 mm) ;
- \* évacuation des vases polluées sur l'Ecocentre de Lançon de Provence (13) (ICPE)



#### 4.2 Objectifs du projet

Actuellement le port présente une bathymétrie relativement homogène dans le bassin, avec des hauteurs d'eau de 1,5 à 1,6 m NGF, qui diminue en pied de quai pour atteindre moins de 1 m NGF.

Suite à la réalisation du dragage, les cotes à obtenir seront les suivantes :

- \* 1,60 m NGF dans du bassin portuaire,
- \* 2,20 m NGF dans l'entrée du port et dans la zone d'accès à l'aire de carénage.

D'après les dernières études bathymétriques (2017), 12 540 m<sup>3</sup> de sédiments sont à draguer pour être en mesure d'atteindre ces objectifs.

Les sédiments du port du Mouré Rouge possèdent en moyenne 11,5% de vases, soit ramené à la masse totale extraite de 12 540 m<sup>3</sup> (19 814 t) :

- \* 1 997 m<sup>3</sup> de vases évacués en Ecocentre ;
- \* 10 543 m<sup>3</sup> de sable environ à valoriser par un rechargement de plages.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le dragage sera réalisé à l'aide d'une drague aspiratrice, qui renverra directement les sédiments vers le centre de tri et d'hydrocyclonage positionné sur le parking du port (2 800 m<sup>2</sup>), dans l'enceinte de la concession portuaire.

Pour faciliter le passage de la dragueuse suceuse :

\* les macro-déchets actuellement présents au fond du port (corps-morts, chaînes, pneus, ...) seront retirés avant les travaux de dragage ;

\* les pannes flottantes seront détachées mais non évacuées ;

\* les bateaux seront déplacés en fonction des différentes zones d'intervention.

En sortie de l'hydrocyclone les sables seront transportés vers les plages de la Bocca où ils seront déposés puis nivelés.

Les vases seront déshydratées sur site puis transportées vers un Ecocentre de stockage sur Lançon de Provence (13) adapté aux déchets dangereux (ICPE).

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite à la réalisation du dragage les hauteurs d'eau permettront de faciliter la navigation dans le bassin portuaire et limiteront la remise en suspension des sédiments lors des manœuvres des bateaux.

De plus la qualité du fond du bassin portuaire sera améliorée.

Les plages de la Bocca seront reprofilées et élargies.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- \* Autorisation au titre de la loi sur l'eau
- \* Formulaire d'évaluation des incidences NATURA 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques           | Valeur(s)               |
|--------------------------------------|-------------------------|
| - Capacité du port :                 | 450 postes,             |
| - Nombre de digues en enrochements : | 2,                      |
| - Nombre de pontons flottants :      | 7,                      |
| - Taille maximale des bateaux :      | 8.99 m,                 |
| - Surface du bassin portuaire :      | 20 500 m <sup>2</sup> , |
| - Quantité de sédiments à draguer :  | 12 540 m <sup>3</sup>   |
| - Quantité sable à valoriser :       | 10 543 m <sup>3</sup> , |
| - Quantité vase à évacuer en ISDD :  | 1 997 m <sup>3</sup>    |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

- \* Commune de CANNES
- \* Parcelle - BY 16
- \* Port du Mouré Rouge

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Commune de Cannes

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le port du Mouré Rouge est inclus dans la ZNIEFF de type 1 - De la pointe Fourcade à la pointe Croisette |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Sur la commune de Cannes   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPR naturels prévisibles Inondation - modifié le 18/06/2001<br>PPR naturels prévisibles d'incendies de forêt - approuvé le 29/12/2010<br>Aléa retrait-gonflement des sols argileux - porter à connaissance de novembre 2011<br>Zone de sismicité modérée 3 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les sédiments à draguer sont pollués (la partie vaseuse uniquement). Leur retrait améliorera la situation.   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le port du Mouré Rouge est inclus dans le site inscrit Bande côtière de Nice à Théoule.  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le port du Mouré Rouge se situe à 225 m du site NATURA 2000 Zone spéciale de conservation Baie et cap d'Antibes - Iles de Lérins.  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Lors de la réalisation du dragage par dragueuse suceuse, les sédiments seront aspirés en même que de l'eau du port.<br>Cette eau sera en fin du processus de criblage, hydrocyclonage et ressuyage renvoyée dans le port (après vérification que sa qualité soit au minimum équivalente à l'actuelle).   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Suite à la réalisation du dragage des 12 540 m <sup>3</sup> , 10 543 m <sup>3</sup> de sable seront déplacés sur les plages de la Bocca et 1 997 m <sup>3</sup> de vase en Ecocentre.  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Milieu naturel          | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas d'espèce protégée dans l'enceinte portuaire mais des herbiers de Posidonies situés au droit de la passe d'entrée (entre les enrochements).<br>Pour limiter les perturbations de ces herbiers :<br>* Limitation du dragage de la passe d'entrée au chenal d'accès ;<br>* Mise en place de mesures spécifiques en phase travaux.<br>Le rechargement se fera en haut de plages qui ne présentent pas d'herbier de Posidonies à moins de 100 m.<br>Suite au dragage moins de sédiments seront remis en suspension lors des manœuvres des bateaux + amélioration qualité du bassin portuaire. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le dragage du bassin portuaire n'impactera pas le site NATURA 2000 situé à 225 m.<br>Un formulaire d'évaluation des incidences sera produit pour le démontrer.<br>Aucun habitat ou espèce inscrits au formulaire standard de données du site ne sont localisés dans l'enceinte portuaire.<br>Les travaux seront isolés pour éviter de perturber les herbiers de posidonies, inscrit au formulaire.<br>Le sable servant au rechargement des plages sera propre et aucun herbier n'est présent au large des plages de la Bocca.  |

|                  |  |   |   |  |
|------------------|--|---|---|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             |  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             |  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             | La partie polluée des sédiments correspond aux vases qui seront extraites du port et envoyées en installation adaptée au stockage de déchets dangereux (Ecocentre de Lançon de Provence).  |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>                             |  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>  | Des déplacements seront à prévoir dans le cadre des travaux uniquement pour le déplacement du sable vers les plages et des vases vers l'Ecocentre.   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | L'augmentation du trafic ainsi que le fonctionnement de la drague suceuse et des machines de traitement des sédiments engendreront des perturbations sonores temporaires lors des travaux. |

|           |  |   |   |
|-----------|--|---|---|
|           | <p>Engendre-t-il des odeurs ?<br/>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>Pour réduire les nuisances olfactives des vases, leur ressuyage sera accéléré par l'utilisation de presse.<br/>De plus, le transport des vases se fera dans des camions étanches et couverts.</p>  |
|           | <p>Engendre-t-il des vibrations ?<br/>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>L'augmentation du trafic ainsi que le fonctionnement de la drague suceuse et des machines de traitement des sédiments engendreront des perturbations sonores temporaires lors des travaux.</p>   |
|           | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br/>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>Si nécessaire des éclairages de chantier seront mis en place dans l'enceinte portuaire. Ces systèmes seront organisés de manière à ce que leur orientation ne perturbe pas les riverains, la circulation routière ainsi que les espèces aquatiques situées dans et à l'extérieur du port du Mouré Rouge.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>   | <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>   |   |
|           | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?<br/>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>   | <p>Les eaux de ressuyage des vases seront (si leur qualité le permet) renvoyées dans le bassin portuaire.<br/>Si nécessaire, un traitement physico-chimique permettra d'obtenir une eau clarifiée (faible concentration en MES &lt; 30mg/l).</p>  |
|           | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>   | <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>   |   |
|           | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                  | <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>   | <p>Les vases issues des traitements des sédiments dragués concentreront toutes les pollutions. En tant que déchets dangereux elles seront envoyées en Ecocentre (ICPE).</p>   |



|  |  |                                     |                                     |  |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La réalisation des travaux de dragage du port du Mouré Rouge n'engendrera pas de modification des infrastructures portuaires immergées et émergées.  |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le fonctionnement du port se verra amélioré. Une augmentation des hauteurs d'eau facilitera les manœuvres des plaisanciers et limitera fortement la mise en suspension de sédiments pollués. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mesures sur le chantier terrestre

Utilisation de matériel conforme à la législation en vigueur ; Respect d'horaires de chantier ; Zones réservées au ravitaillement et à l'entretien des engins ; Prise en charge des déchets ; Equipement anti-pollution (barrages, boudins, absorbants...) ; Plan d'intervention d'urgence ; Relocalisation du stationnement ; Chantier hors période estivale ; Traitement et transport des vases dans des systèmes étanches

Mesures sur le plan d'eau

Balissage du chantier et des zones de travaux : Règles de navigation ; Maintien d'un chenal de navigation ; Mise en place d'un système de rotation de navires selon l'avancement des travaux

Mesures de protection du milieu marin

Ecrans Géotextiles / Suivi de la turbidité et des contaminants des eaux de rejet ; Suivi de la turbidité et de la vitalité des herbiers à proximité de la passe d'entrée du port ; si nécessaire un traitement physico-chimique pour obtenir une eau clarifiée (faible concentration en MES < 30mg/l)

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le travaux de dragage vont entrainer un certains nombres de perturbations et de gênes au niveau des zones portuaires terrestres et sous-marines. Pour les limiter voire les éviter et surtout empêcher leur extension en dehors du port du Mouré Rouge, des mesures spécifiques ont été définies. Ces dernières sont présentées ci-avant.

Des mesures de suivi seront également mises en place, notamment pour s'assurer de l'absence d'impact sur le développement voire le maintien des herbiers de Posidonies situés à proximité du port.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/>            |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |



**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
|       |

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CANNES

le, 14 juillet 2017

Signature



**Philippe MILGENDRE**  
Maire de Cannes

*[Handwritten signature]*  
**Philippe MILGENDRE**

1. The first part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

2. The second part is a list of the names of the members of the committee.

3. The third part is a list of the names of the members of the committee.